



SKI IN, SKI OUT. LOCATED ON THE PISTE
HIGHEST HOTEL IN COURCHEVEL 1850

HOTEL COURCHENEIGE - CONDITIONS DE VENTE

Les présentes conditions de vente sont applicables à tous les clients de l'hôtel, pour la location des chambres et l'ensemble des prestations réalisées par l'établissement. Il est valable pour l'ensemble des réservations.

PRIX

Les prix indiqués sur le site Internet de l'établissement, ainsi que dans les différentes brochures et publicités, sont établis, sauf précision contraire, sur la base d'un séjour de sept (7) nuits, en demi-pension, pour deux (2) personnes en chambre double.

L'hôtel se réserve de ce fait la possibilité de réviser les tarifs indiqués pour tout autre type de séjour. Le prix du séjour faisant foi est celui communiqué dans la proposition tarifaire établie et envoyée par l'hôtel.

La demi-pension comprend le petit déjeuner et le repas du soir. Les tarifs communiqués par l'hôtel ne comprennent pas la taxe de séjour. Celle-ci est à acquitter en supplément, au moment du départ. A titre indicatif, cette taxe de séjour était de 1.10 € par personne et par nuit pour la saison 2009-2010. Le montant de la taxe de séjour est susceptible de varier en fonction des dispositions légales susceptibles d'être prises. L'hôtel répercutera automatiquement toute variation de la taxe de séjour, sans que cela puisse faire l'objet d'une quelconque réclamation.

TYPES DE CHAMBRES

Plusieurs types de chambres sont proposés par l'hôtel Courcheneige, en fonction des disponibilités lors de la demande de réservation. Le type de chambre est confirmé uniquement lors de l'envoi de la confirmation de réservation, sous réserve de disponibilité. Si un type de chambre proposé n'est plus disponible au moment de la confirmation par le client de sa réservation, l'hôtel se réserve le droit de proposer une alternative, sans que cela n'ouvre droit à un dédommagement.

Les chambres de l'hôtel Courcheneige sont équipées d'un appareil téléphonique, de la télévision par satellite, et d'une salle de bain ou de douche avec WC et sèche-cheveux.

- **Chambres « Nord »** : chambres pour deux à quatre personnes, orientées Vallée de Courchevel.
- **Chambres « Sud »** : chambres pour deux à quatre personnes. Les chambres « Sud » sont pourvues d'un balcon surplombant la terrasse de l'établissement.
- **Chambres « Est »** : chambres pour deux à quatre personnes. Les chambres « Est » uniquement avec mezzanine sont pourvues d'un balcon.
- **Junior Suite** : grande chambre pour deux personnes, orientée vers le Nord.
- **Suite Deluxe** : Nouvellement créée, cette suite est orientée au Nord, vers la vallée de Courchevel. Elle est dotée d'une terrasse.
- **Suites** : grandes chambres pour deux personnes avec coin salon, orientées à l'Est.
- **Cabines** : petites chambres pour une personne orientées au Nord, équipées d'un lit simple et d'une salle de douche avec WC.
- **Lit supplémentaire** : il est possible, dans certaines chambres uniquement, d'ajouter un lit supplémentaire. La demande doit être faite au moment de la réservation, afin que l'hôtel puisse proposer une chambre pouvant accueillir le lit d'appoint. En cas de demande plus tardive, l'hôtel fera de son mieux pour satisfaire la requête de son client, sans toutefois pouvoir le garantir. Le lit supplémentaire sera facturé. Pour des raisons de sécurité, il n'est autorisé qu'un seul lit d'appoint OU un seul lit pour bébé par chambre.
- **Lit pour bébé** : il est possible d'installer un lit pour bébé dans certaines chambres. La demande doit être faite au moment de la réservation, afin que l'hôtel puisse proposer une chambre pouvant accueillir un lit d'appoint. En cas de demande plus tardive, l'hôtel fera de son mieux pour satisfaire la requête de son client, sans toutefois pouvoir le garantir. Un supplément de quinze (15) euro par nuit et par lit pour bébé sera facturé. Pour des raisons de sécurité, il n'est autorisé qu'un seul lit d'appoint OU un seul lit pour bébé par chambre.

RESERVATION

Une proposition tarifaire envoyée par l'hôtel ne constitue aucunement un engagement, et s'entend sous réserve de disponibilité.

Toute réservation sera considérée comme ferme et définitive après réception, par l'hôtel, des arrhes versées par le client, à hauteur de 30% du montant total de la réservation. Les arrhes ne sont pas remboursables. Elles ne peuvent pas être reportées sur un séjour ultérieur ou différent.

Une fois les arrhes perçues par l'hôtel, une confirmation de réservation est envoyée au client. Aucun numéro de chambre ne sera confirmé à ce stade, les chambres étant attribuées discrétionnairement par l'hôtel.

PAIEMENT

Le solde du séjour, ainsi que toute autre prestation fournie par l'hôtel (extras), sont à régler au plus tard le jour du départ. Une empreinte de carte de crédit sera exigée pour toute réservation, à titre de garantie. En cas de défaut de paiement lors du départ, l'hôtel se réserve le droit de prélever, sur la carte de crédit donnée en garantie, les sommes exigibles au titre de règlement de prestation, conformément à la loi. Un justificatif sera alors envoyé à l'adresse indiquée par le client lors de son arrivée.

Les règlements doivent être effectués par virement bancaire ou par carte bancaire (Visa, American Express, Eurocard ou Mastercard) à partir de trente (30) euros. Les règlements en espèces sont autorisés, dans la limite de trois mille (3 000) euros. Les règlements par Chèque Vacances ou chèques bancaires ne sont pas acceptés.

En cas de règlement par virement bancaire, l'hôtel considère la somme nette effectivement versée sur son compte (justificatif fourni sur simple demande), et ne prend pas en charge les éventuels frais bancaires ou de change liés à la transaction. La réservation est considérée comme ferme après confirmation, par l'établissement bancaire de réception, du virement.

SEMAINES PROMOTIONNELLES « TOUT COMPRIS »

L'offre « *tout compris* » est applicable sur la base d'un séjour de sept nuits, du samedi au samedi, en demi-pension, et dans une chambre en occupation double. Aucune réduction ne sera consentie aux personnes souhaitant occuper seules une chambre double. Les départs anticipés, les forfaits de ski non utilisés, ou la location de matériel de ski non prise, ne feront en aucun cas l'objet d'une contrepartie financière ou matérielle, ni d'une quelconque réduction.

ARRIVEE TARDIVE

Le dîner est servi au restaurant de l'hôtel de 19h00 à 22h00. En cas d'arrivée après 22h00, un plateau repas froid sera servi au bar, sous réserve d'en informer l'hôtel au plus tard 24 heures avant la date d'arrivée.

CONDITIONS D'ANNULATION

Les sommes versés à la réservation sont des arrhes. Chacune des parties peut ainsi revenir sur son engagement. S'il décide d'annuler son séjour, le client perd ses arrhes, qui restent acquises à l'hôtel. Si l'hôtel décide d'annuler la réservation, il devra restituer au client le double du montant des arrhes initialement versées, conformément à la loi du 18 Janvier 1992, article L.114-1 du Code de la Consommation.

Toute annulation doit être impérativement être adressée par courrier ou par e-mail, et stipuler le numéro de réservation. Cette annulation, pour être valide, doit être confirmée par l'hôtel sous forme écrite, par courrier ou par e-mail. Faute de réception de cette confirmation, il est conseillé au client de vérifier auprès de l'hôtel la bonne réception de l'annulation, et de s'en faire envoyer la confirmation écrite, date de l'e-mail envoyé par l'hôtel faisant foi.

L'annulation du séjour par le client entraîne la facturation des frais suivants :

- Jusqu'à 45 jours calendaires avant l'arrivée : perte des arrhes de 30 %
- Entre 44 et 30 jours calendaires avant l'arrivée : pertes des arrhes de 30 % et facturation de 10 % du montant total du séjour à titre de Dommages et intérêts
- Entre 29 et 15 jours calendaires avant l'arrivée : pertes des arrhes de 30 % et facturation de 30 % du montant total du séjour à titre de Dommages et intérêts
- Entre 14 et 8 jours calendaires avant l'arrivée : pertes des arrhes de 30 % et facturation de 50 % du montant total du séjour à titre de Dommages et intérêts
- Moins de 8 jours calendaires avant la date d'arrivée, « no-show »: facturation de 100% du montant total du séjour

DEPART ANTICIPE

La totalité des arrhes reste acquise à l'établissement hôtelier en cas d'interruption du séjour. De même, le montant total du séjour réservé est dû dans sa totalité (prix de la chambre multiplié par le nombre de nuits). Les départs anticipés et les prestations non consommées du fait du client, pour quelque cause que ce soit, ne donnent droit à aucun remboursement ou réduction. Le solde du séjour, extra compris, sera facturé dans sa totalité.

Le client interrompant son séjour de façon anticipée peut demander à son assurance le remboursement des nuits facturées et non consommées, sous réserve de la présentation d'un certificat pour hospitalisation ou pour un décès familial. En aucun cas ce remboursement ne sera exigible de l'établissement hôtelier.

La demi-pension commence avec le dîner le soir de l'arrivée, et se termine après le petit-déjeuner le jour du départ. La pension complète débute le soir de l'arrivée et se termine après le repas du midi du jour de départ. La non-consommation d'un ou plusieurs repas ne donnera lieu à aucun remboursement.

PRESTATIONS ANNEXE

L'hôtel peut proposer, à certaines périodes et sous certaines conditions, les prestations de service annexes suivantes :

- Réservation de forfait de ski à la réception de l'hôtel : six (6,-) euro de frais par forfait
- Service de navettes gratuites entre l'hôtel et le centre du village, aux horaires indiqués à la réception de l'hôtel (hors samedi). Ce service peut être suspendu discrétionnairement par l'hôtelier, sous réserve d'en informer les clients par voie d'affichage à la réception.
- Réservation de place(s) de parking dans le garage de l'hôtel. Cette prestation est facturée à hauteur de soixante-quinze (75,-) euro par véhicule et par semaine. Ce service exige l'identification du véhicule auprès de la réception, via la communication de la plaque minéralogique.
- Mise à disposition d'un coffre-fort : cette prestation est facturée à hauteur de vingt (20,-) euro par semaine et par coffre, sous réserve de la présentation d'une pièce d'identité à la réception. Le contenu du coffre est sous l'entière responsabilité du client.
- Les petits animaux de compagnie (hors oiseaux, serpents, rongeurs et tout autre NAC) et chiens-guides sont acceptés en chambre. Un supplément de quinze (15,-) euro par nuit et par animal sera facturé (hors nourriture ou toute prestation destinée à l'animal). Les animaux ne sont pas autorisés à circuler dans l'hôtel hors de la présence de leur maître, et doivent être tenus en laisse. Conformément aux règles d'hygiène, aucun animal (hormis les chiens guides) ne sera accepté dans les parties communes de l'établissement. En cas d'incident engendré par l'animal, la responsabilité civile du client considéré comme étant le propriétaire sera automatiquement engagée.
- Réservation de matériel de ski auprès de la boutique de location : cette prestation est effectuée gracieusement par l'hôtel pendant les semaines promotionnelles « *tout compris* », sous réserve de la communication des informations nécessaires. L'hôtel ayant, pour ces transactions, un simple rôle d'intermédiaire, sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de litige entre le client et le prestataire. Tout différent devra être réglé directement entre le client et l'organisme délivrant la prestation concernée.
- Réservation de cours de ski auprès de l'ESF : cette prestation est effectuée gracieusement par l'hôtel, sous réserve de la communication des informations nécessaires. L'hôtel ayant, pour ces transactions, un simple rôle d'intermédiaire, sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de litige entre le client et le prestataire. Tout différent devra être réglé directement entre le client et l'organisme délivrant la prestation concernée.

HEBERGEMENT

Les chambres sont mises à disposition des clients à partir de 17h00 le jour de l'arrivée. Elles doivent être libérées au plus tard à 11h00, le jour du départ. Si le client souhaite conserver sa chambre au-delà de 11h00 le jour du départ, il devra en faire la demande auprès de la réception au moins 24 heures à l'avance. Le départ tardif ne pourra être accordé que si la disponibilité de l'hôtel le permet. Tout départ entre 11h00 et 13h00 sera facturé à hauteur de 50 % du prix de la nuit suivante. Tout départ après 13h00 sera facturé à hauteur de 100% du prix de la nuit suivante.

Les clés des chambres doivent être restituées à la réception de l'hôtel au moment du départ, en bon état. Toute perte ou dégradation d'une clé sera facturée à hauteur de cinquante (50,-) euro.

Les chambres sont mises à la disposition des clients propres et en bon état. Le client est invité à signaler immédiatement à la réception de l'hôtel tout manquement constaté.

En cas de dégradation du mobilier, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement.

BAGAGES

L'hôtel met à disposition de ses clients une bagagerie ouverte et non surveillée pour les jours de départ et d'arrivée. Les bagages entreposés restent sous la responsabilité des usagers de la bagagerie. L'hôtel ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable de vol, perte ou détérioration de bagages entreposés par les clients dans les parties communes de l'établissement. Les animaux, les produits inflammables, les objets dangereux ne seront pas acceptés dans la bagagerie. L'hôtel se réserve le droit de refuser un objet en bagagerie s'il estime protéger ainsi la sécurité de l'établissement. Tout bagage de personne ne séjournant pas à l'hôtel Courcheneige ne sera pas accepté dans la bagagerie.

BOISSONS ET NOURRITURE DANS LES CHAMBRES

Il est interdit, pour des raisons d'hygiène, d'amener dans les chambres de la nourriture ou des boissons en provenance de l'extérieur. Tout manquement à cette règle entraînera la facturation d'une somme forfaitaire de 90,- € pour la désinfection bactéricide de la chambre.

Nous demandons à notre aimable clientèle de réserver la consommation de boissons alcoolisées au bar et au restaurant de l'hôtel.

INTERDICTION DE FUMER

Nous rappelons à notre aimable clientèle que, conformément au décret 2006-1386 du 15 novembre 2006, les parties communes de l'hôtel sont strictement non-fumeurs. Afin d'offrir à l'ensemble de nos hôtes un maximum de confort, il est également demandé de s'abstenir de fumer dans les chambres. En cas de non-respect de ce point du règlement intérieur, une somme forfaitaire de 50,- € sera facturée pour le nettoyage et la désodorisation de la chambre. Nous vous remercions de ne pas jeter vos mégots par-dessus les balcons.

ENFANTS

Il est demandé aux personnes responsables d'enfants de veiller à ce que ceux-ci ne pénètrent pas dans les locaux réservés aux membres du personnel. Les enfants de moins de douze ans ne sont pas autorisés à emprunter les ascenseurs hors de la présence d'un adulte responsable. Tout incident causé par un enfant engagera la responsabilité de l'adulte responsable. L'adulte responsable s'engage à régler toute commande passée par l'enfant place sous sa responsabilité.

ASSURANCE

L'hôtel souscrit et maintient en état de validité une assurance de Responsabilité Civile, garantissant les dommages corporels et matériels survenant aux clients du fait de son exploitation, et ce pendant toute la durée du séjour. Il est conseillé aux clients de souscrire toute autre assurance nécessaire à leur couverture personnelle, avant, pendant et après leur séjour. Les assurances « Neige » peuvent être lors de l'achat du forfait, ou auprès des caisses des Remontées Mécaniques.

CLAUSE DE RESILIATION

Le contrat de réservation pourra être résilié de plein droit par l'hôtel, sans que cela puisse donner lieu à un versement de dommages et intérêts au client, en cas d'événement constitutif de force majeure, ou en cas d'impossibilité d'exploitation de l'hôtel conformément aux normes hôtelières communément admises pour une cause non imputable à l'hôtel, notamment en cas de retard d'ouverture ou de non ouverture de la station (catastrophe naturelle, route fermée), ainsi qu'en cas de cessation de paiement du client. Si l'hôtel fait usage de cette clause de résiliation, il sera procédé au remboursement simple des sommes perçues à titre d'arrhes, sans majoration.

GRIVELERIE

La filouterie est le fait par une personne qui sait être dans l'impossibilité absolue de payer ou qui est déterminée à ne pas payer :

1. De se faire servir des boissons ou des aliments dans un établissement vendant des boissons ou des aliments ;
2. De se faire attribuer et d'occuper effectivement une ou plusieurs chambres dans un établissement louant des chambres, lorsque l'occupation n'a pas excédé dix jours ;
3. De se faire servir des carburants ou lubrifiants dont elle fait remplir tout ou partie des réservoirs d'un véhicule par des professionnels de la distribution ;
4. De se faire transporter en taxi ou en voiture de place.

La filouterie est punie de six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende

TRAITEMENT DE RECLAMATIONS, LITIGES ET ELECTION DE DOMICILE

En confirmant sa réservation, le client s'engage à accepter les conditions de vente ainsi que le règlement intérieur de l'hôtel. Si des infractions ou des dégradations sont constatées après le départ, le montant des compensations sera débité sur la carte bancaire du client concerné.

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'hôtel Courcheneige. Tout différent concernant l'interprétation ou l'exécution du contrat et qui n'aurait pu faire l'objet d'un règlement à l'amiable sera porté devant le Tribunal de Commerce d'Albertville.